



L'ASSOCIATION CÔTE OUEST,
ORGANISATRICE DU FESTIVAL EUROPÉEN
DU FILM COURT DE BREST, PRÉSENTE

REGARDS SUR LA LAÏCITÉ, ET LA DIVERSITÉ

7 FILMS COURTS POUR ÉCHANGER



En complément de la formation “Valeurs de la République et Laïcité”, la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) Bretagne, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) d’Ille et Vilaine et l’association Côte Ouest, organisatrice du Festival Européen du Film Court de Brest, ont souhaité offrir aux formateurs la possibilité d’alimenter la formation et leur réflexion grâce à un corpus de films. Ce corpus se compose de 4 courts-métrages de fiction et de 3 pastilles vidéos. Ce livret est fait pour les accompagner. Il se compose ainsi de 7 fiches pédagogiques qui permettent de se saisir des films à travers différents aspects : le point de vue du réalisateur, les thèmes abordés, les liens avec les séquences du kit VRL, et les points portant à débat.

Ces films ont été sélectionnés par un comité coordonné par l’association Côte Ouest et la DDCSPP d’Ille et Vilaine. Il était composé de Cinéma 35, l’Uffej Bretagne, Courts en Betton, deux formateurs F2 du plan “Valeurs de la République et Laïcité” (un sportif du Comité Olympique et Sportif et un formateur d’un Foyer de Jeunes Travailleurs), le réseau Canopé et la DRJSCS Bretagne.

Ce corpus de courts-métrages est donc un outil régional breton complémentaire au kit “Valeurs de la République et Laïcité” réalisé par le CGET et le CNFPT. Son utilisation est facultative et à la libre appréciation des formateurs. Les films ne sont pas là pour apporter des réponses mais bien pour ouvrir la réflexion, décaler le regard et développer l’esprit critique. En proposant cette découverte d’œuvres culturelles nous souhaitons favoriser une approche sensible et artistique autour des sujets abordés par les films (les religions, le vivre ensemble, la laïcité...), tout en les reliant aux notions abordées par le kit VRL.

Les films sont disponibles en ligne sur un espace réservé aux formateurs du plan VRL. Le mot de passe est confidentiel et l’accès aux films n’est autorisé que dans le cadre pédagogique et privé des formations. Les liens et codes sont transmis par l’association Côte Ouest, après engagement des formateurs habilités au respect des règles de diffusion.



Contact de l’association Côte Ouest pour accéder aux codes :

Marine Cam

marine.cam@filmcourt.fr

02 98 44 77 22

Bon visionnage et bonnes discussions !

Janvier 2019

1 / DES COURTS-MÉTRAGES DE CINÉMA POUR OUVRIR LA RÉFLEXION ET LA DISCUSSION :

	Lien avec les séquences du kit VRL	Thèmes abordés	
THE CHOP 16'	<ul style="list-style-type: none"> ● Séquence 4, fiche de synthèse 6 	<ul style="list-style-type: none"> ⊗ Laïcité et entreprise, recherche d'emploi 	P. 4 à 7
OÙ JE METS MA PUDEUR 21'	<ul style="list-style-type: none"> ● Séquence 4, fiches de synthèse 5 et 7 ● Entre séquences 8 et 9 	<ul style="list-style-type: none"> ⊗ Laïcité et université, examens ⊗ Posture et communication ⊗ Conviction religieuse et/ou pratique culturelle 	P. 8 à 11
LES PIONNIERS 8'45	<ul style="list-style-type: none"> ● Séquence 4 ● Entre séquences 8 et 9 	<ul style="list-style-type: none"> ⊗ La cantine, posture et communication ⊗ Les ressemblances dans les religions 	P. 12 à 15
TRYOUTS 13'	<ul style="list-style-type: none"> ● Entre séquences 8 et 9 ● Séquence 10 	<ul style="list-style-type: none"> ⊗ Laïcité et sports : rappel réglementaire ⊗ Posture et communication des coaches ⊗ Base pour un jeu de rôle 	P. 16 à 19

2 / DES VIDÉOS LUDIQUES ET EXPLICATIVES POUR ILLUSTRER UNE IDÉE, UN CONCEPT :

	Lien avec les séquences du kit VRL	Thèmes abordés	
ET TOUT LE MONDE S'EN FOUT #28 - LA RELIGION 4'30	<ul style="list-style-type: none"> ● Séquence 3 ● À la fin de la formation ● À tout moment 	<ul style="list-style-type: none"> ⊗ Histoire de la laïcité ⊗ Humour 	P. 20 à 22
VINZ ET LOU - LAÏCITÉ ET FAITS RELIGIEUX : MILLE ET UNE PRATIQUES 2'	<ul style="list-style-type: none"> ● Séquences 3 et 4 ● Entre séquences 7 et 8 	<ul style="list-style-type: none"> ⊗ Histoire et terminologie ⊗ Préjugés ⊗ Humour 	P. 23 à 25
LA LAÏCITÉ EN 3 MINUTES (OU PRESQUE !) 4'30	<ul style="list-style-type: none"> ● Séquences 3, 6, 7 et 8 	<ul style="list-style-type: none"> ⊗ Histoire ⊗ Références juridiques ⊗ Révisions - récapitulatif 	P. 26 à 27



THE CHOP

Lewis Rose

ROYAUME-UNI / 16' / 2015

PRODUCTION : COTTON REEL ENTERTAINMENT / SALAUD MORISSET

SYNOPSIS

The Chop est une comédie à propos de Yoshi, un boucher casher charismatique qui, après avoir été licencié, n'arrive pas à retrouver d'emploi dans une boucherie casher. Il décide alors de faire semblant d'être musulman pour travailler dans une boucherie halal.

1 LE POINT DE VUE DU RÉALISATEUR

« J'ai grandi dans une famille juive libérale. Même si ma famille n'est pas très religieuse, nous sommes assurément de culture juive. J'ai aussi eu beaucoup d'amis musulmans à l'école, ce qui m'a amené à connaître un peu des deux religions et j'ai donc décidé d'aborder leur relation sans détour ! Quand on s'intéresse en détail à ces deux religions, on se rend compte qu'elles ont étonnamment beaucoup de choses en commun. Nous avons essayé de jouer là-dessus dans le film. Par exemple, quand le personnage principal se rend à la boucherie halal, il change son prénom de "Yossi" (hébreu) à "Yussuf" (arabe), ces deux prénoms dérivant du même personnage biblique : Joseph.

Quand on se penche sur la relation entre le judaïsme et l'islam, et cela vaut pour toutes les religions, je crois que la clé du progrès est le contact et la communication. Lorsqu'il s'agit d'un fossé de longue date, la position par défaut est souvent la peur et l'animosité envers l'autre. Cependant, le film cherche à montrer qu'en passant du temps dans l'espace de chacun, on fait la connaissance des individus au-delà des étiquettes, et ils ne paraissent finalement plus si étrangers. [...] *The Chop* est en définitive une histoire qui a pour but d'encourager la bonne entente inter-religieuse et l'idée que ce sont nos similitudes et les aspirations universelles qui transparaîtront toujours, plutôt que nos différences. Nous voulons présenter ce film au plus large public possible, car il est pour nous important de répandre ce message, d'autant plus dans le contexte actuel des conflits religieux qui ont lieu à travers le monde. Et puis tout le monde a besoin de rigoler un peu. »

2 LES THÈMES ABORDÉS

■ La place de la religion dans le monde du travail (ici, le secteur privé) et son impact sur les relations professionnelles. Comment l'appartenance religieuse peut influencer la recherche d'emploi, le recrutement de salariés et les relations entre salariés.

■ Les codes (linguistiques, alimentaires, vestimentaires...) à la fois ressemblants et différents, en usage dans les deux communautés juive et musulmane (Yossi et Yussuf, casher et hallal, kippa et taguia, pratique du ramadan, usage de la langue arabe...)

■ La capacité d'accommoder ses convictions au quotidien : on peut être croyant sans être "religieux" (au sens de pratiquant). Mais jusqu'où peut-on cacher ses convictions ? Yossi se déguise en Yussuf... mais renonce toutefois à se défaire de son étoile juive.

■ La capacité d'ouverture et de compromis en vue de travailler ensemble : comme l'affirme le patron musulman : « J'embaucherais le pape, s'il coupait la viande comme lui ! »

3

LE LIEN AVEC LES SÉQUENCES DU KIT

■ On pourra faire le lien avec la **séquence 4, fiche de synthèse N°6** (“La religion et l’entreprise”) concernant les droits des salariés, les discriminations et le port de signes religieux en contexte de travail, en posant des questions telles que :

> Si cette histoire se déroulait en France, le patron de la boucherie halal (établissement commercial privé) aurait-il pu licencier Yossi/Yussuf en raison de ses convictions religieuses une fois celles-ci révélées ?

> Dans quelles circonstances un employeur peut-il interdire à un salarié de manifester ses convictions religieuses sur son lieu de travail ? (cf. le Code du Travail, article L121-1, ainsi que l’arrêt de la Cour de Cassation du 22/11/17 sur la “clause de neutralité” dans l’entreprise).

4

CE QUI PEUT FAIRE DÉBAT

■ Dans le film, la réplique « – Quoi ! Tu ne parles pas arabe ? – Je n’ai jamais appris, je ne suis pas très religieux ! » peut conduire les stagiaires à se poser des questions sur le lien entre l’aptitude à parler l’arabe et le fait d’être “religieux”. De fait, il est tout à fait possible de savoir parler arabe sans être musulman (et inversement, même si le Coran est écrit en langue arabe).

■ Dans la première scène, le patron âgé, de confession juive, est présenté comme particulièrement avare (“No free fishballs!”). Un “cliché” précisément démenti par la libéralité dont fait preuve son employé Yossi, de confession juive lui-aussi. Cela permet d’aborder la question des préjugés et des représentations.

L'ŒIL CINÉMA

■ L’usage fréquent du gros plan permet de mettre en parallèle les us et coutumes des deux religions. Le scénario à rebondissement, les dialogues pleins de traits d’esprits et de jeux de mots, permettent de traiter avec humour un sujet parfois difficile à aborder qui peut cristalliser des tensions. Au cinéma, le genre de la comédie permet souvent de prendre de la distance par rapport à des sujets complexes.

■ La musique participe à cet effet : légère et guillerette, elle nous entraîne d’emblée dans un récit au ton humoristique. Elle exprime une certaine mise à distance : attention, on ne se prend pas au sérieux ! A noter également ses consonances juives, pour renforcer l’identité juive de Yossi.

■ A propos du titre *The Chop* : “to chop” signifie “hacher”, et “to be for the chop” veut dire “se faire virer”. A ne pas confondre avec “the shop” (la boutique).





OÙ JE METS MA PUDEUR

Sébastien Bailly

FRANCE / 21' / 2013
PRODUCTION : LA MER À BOIRE

SYNOPSIS

Hafsia, jeune étudiante en histoire de l'art, porte le hijab. Pour se présenter à un examen, elle va devoir l'enlever. Elle va profiter de cette occasion pour faire passer un message à son professeur.

1

LE POINT DE VUE DU RÉALISATEUR

« Comme simple citoyen je m'interrogeais sur ce voile, ce hijab tant stigmatisé ici et là et dans les médias. J'ai voulu en savoir plus et je suis allé à la rencontre de ces jeunes femmes. En discutant avec elles j'ai découvert qu'il y avait une multitude de situations. Et notamment des jeunes femmes qui le portaient pour une raison culturelle, d'autres par croyance religieuse, mais l'immense majorité le portait par choix personnel, sans pression de la part d'un père, d'un mari, d'un frère ou d'une mère. La question de la pudeur était immédiatement évoquée par ces jeunes femmes alors qu'elle était toujours absente quand j'entendais parler du hijab par ailleurs. Donc il y avait quelque chose à dire que l'on entendait jamais ! Il me restait de le transcrire en histoire, en images, d'en faire un film de cinéma et non pas un sujet journalistique.

On le sait, c'est l'ignorance qui crée les incompréhensions, les haines. Alors il faut un peu de pédagogie, de dialogue, d'écoute. La laïcité ce n'est pas d'ignorer les religions, mais de les connaître, de faire des choix personnels et de vivre tous ensemble en respectant les croyances ou l'athéisme de chacun. Le film a je crois souvent contribué à une meilleure compréhension, à un autre regard sur ces femmes et j'en suis heureux. Le cinéma, modestement, permet parfois cela même s'il ne doit pas se résumer à cela mais être aussi un lieu de rêves, de divertissement, d'évasion. »

2

LES THÈMES ABORDÉS

- Le port de signes religieux à l'université et lors des concours. Attention, le réalisateur fait prononcer au personnage de l'enseignante des propos qui ne sont pas juridiquement justifiés.
- Le port de signes religieux dans certaines disciplines sportives comme l'aïkido.
- Les risques de discrimination liés au port de signes religieux.
- Les différentes raisons de porter le voile : signe d'une conviction religieuse ou d'une pratique culturelle ?

En effet, la présentation de la Grande Odalisque permet d'obtenir une autre explication au port du voile : l'orientalisme du XIX^e siècle met en lumière le fait que le choix de cacher sa chevelure peut s'apparenter à un fait culturel plus que religieux.

3

LE LIEN AVEC LES SÉQUENCES DU KIT

■ Après la **séquence 4** “Approche juridique de la laïcité” (et avant le jeu des enveloppes). En lien avec la **fiche de synthèse N°5** “La laïcité dans les services publics” et la **fiche de synthèse N°7** (“Les articles de loi à connaître”) concernant les droits des usagers, notamment dans les services publics d’enseignement supérieur.

■ Entre la **séquence 8** “Posture et communication” et la **séquence 9** de module spécialisation “Laïcité et relation socio-éducative”. Le film, et tout particulièrement la scène de l’échange initial entre la professeure d’arts plastiques et la jeune fille, peut venir alimenter la réflexion sur le positionnement qu’il convient d’adopter dans l’enseignement, lorsqu’un usager (selon qu’il est élève, étudiant, candidat à un examen, voire parent de passage ou accompagnateur...) manifeste de façon ostentatoire son appartenance religieuse. Comment réagir (à supposer qu’une réaction s’impose) dans le respect du principe de laïcité, sans discrimination et dans un souci de pédagogie ?

4

CE QUI PEUT FAIRE DÉBAT

■ Dans le cadre de son échange initial avec la jeune femme qui porte le hijab, la professeur d’arts plastiques tient des propos qui posent problème au regard de son statut professionnel et de la législation relative à l’application du principe de laïcité.

> Elle dit tout d’abord : « Je vous avertis Hafsia, l’an dernier nous avons dû refuser une jeune femme qui ne voulait pas passer son examen sans son voile ». Or, si le port du voile est effectivement interdit aux enseignants qui doivent observer une stricte neutralité dans le cadre de leurs fonctions (même à l’Université), les candidats aux examens, eux, ne sauraient y être tenus.

> Elle affirme ensuite : « Ici [en France] on n’affiche pas ses croyances, elles sont d’ordre privé. » Ce propos est d’une part beaucoup trop général (il existe en France de très nombreuses circonstances dans lesquelles “on” peut tout à fait afficher ses croyances) ; il est d’autre part tout à fait abusif de vouloir cantonner les “croyances” au registre du “privé”. Comme le stipule la CEDH de 1950 : « Toute personne a droit à la liberté de pensée,

L'ŒIL
CINÉMA

■ La rencontre avec le personnage se fait tout en douceur. Le spectateur la découvre petit à petit, apprend à la connaître. Elle se dévoile à mesure que le film avance : on la découvre d’abord de dos, entièrement recouverte de vêtements noirs lors de son jogging, dans un lieu anonyme. Le dernier plan qui clôt le film la présente à nouveau de dos, mais cette fois on est dans sa chambre, et son compagnon découvre ses cheveux et sa nuque. Ce plan très pictural fait d’ailleurs le lien avec le tableau étudié par Hafsia. Tout cela suggère l’idée d’apprendre à connaître et à comprendre un individu, en laissant de côté les présupposés.

de conscience et de religion ; ce droit implique (...) la liberté de manifester sa religion ou sa conviction individuellement ou collectivement, en public ou en privé, par le culte, l'enseignement, les pratiques et l'accomplissement des rites. »

Il faudra donc inviter les stagiaires à porter sur cette séquence un regard critique (il s'agit d'une fiction mettant en scène des personnages qui ne maîtrisent pas les connaissances juridiques). C'est l'occasion d'effectuer un rappel du champ d'application de la loi de 2004 sur le port de signes religieux à l'école.

On pourra aussi préciser qu'en situation d'examen, il est possible de demander à une candidate d'ôter temporairement son voile le temps de vérifier son identité et que son voile ne cache pas de dispositifs d'écoute. Étant entendu par ailleurs que tout vêtement ou accessoire susceptible de dissimuler le visage, est formellement proscrit dans l'espace public par la loi de 2010.

■ Dans le cadre de sa pratique sportive en club (aïkido), le film indique que la jeune femme ne se sépare pas de son hijab. Cette information peut susciter des interrogations chez les stagiaires, concernant les limites qui peuvent être imposées à l'expression des convictions religieuses en milieu associatif et sportif (cf. le film *Tryouts* sur le même sujet p.16-19).

C'est alors l'occasion de se référer à la Charte olympique (art. 50) et aux règlements propres à chaque fédération sportive. En matière d'aïkido, on peut dire que c'est une discipline ouverte sur le monde, et que le tatami est considéré comme un petit bout de culture japonaise. Le salut est l'expression de la tradition culturelle et une marque de respect (c'est la manière de saluer des Japonais, il n'y a pas de poignée de main). Il n'y a pas d'aspect religieux dans ce geste. La pratique est mixte. Les médailles ou voiles sont parfois évités pour des questions de sécurité. Mais cela ne figure pas dans les textes réglementaires de la fédération, actuellement en cours de réécriture.



■ La question de la distinction entre un “voile” et un “hijab” (ou “hijeb”). Ce que porte la jeune femme dans le film peut très bien se traduire par le terme français “voile”. D'ailleurs le terme “hijab” en arabe est dérivé de la racine “hadjaba” qui signifie “dérober au regard, cacher” ou encore “voiler”. Il n'en reste pas moins qu'en arabe le terme “hidjab” peut aussi désigner ce que nous traduirions par un “rideau” ou un “écran” et se trouver doté d'une fonction de séparation (et pas seulement d'occultation). Il est donc envisageable que ce soit cette fonction propre au hijab, qui conduise la jeune femme à faire une distinction entre les deux termes (« Ce n'est pas un voile, c'est un hijab »).



LES PIONNIERS

Gaby Ohayon

FRANCE / 8'45 / 2016

PRODUCTION : ELEMIAH

SYNOPSIS

Zyto et Momo, tous deux circoncis, font connaissance dans les toilettes du collège. Alors que Momo l'assume complètement, Zyto vit cette différence comme un frein pour s'intégrer. Pour aider son ami à en finir avec son blocage, Momo échaufarde alors un plan farfelu...

1 LE POINT DE VUE DU RÉALISATEUR

« J'ai choisi de traiter ce sujet avec un regard naïf et juvénile. *Les Pionniers* est une comédie sur les paradoxes identitaires. J'ai choisi de ne pas traiter des religions en tant que sujet principal du film. En effet, j'ai voulu éviter à tout prix de faire porter à Zyto et Momo le poids de deux communautés qui se tournent le dos. Pour moi Zyto et Momo sont d'abord deux enfants. Si l'un des enfants est de confession juive sans trop savoir de quoi il s'agit, et l'autre un musulman décomplexé et peu pudique, le duo est complémentaire malgré lui et expose deux visions singulières d'un désir d'intégration. Là où Zyto éviterait les toilettes communes « parce qu'il n'est pas comme eux », Momo rétorquerait avec certitude : « c'est eux qui ne sont pas comme nous ! ». Tous deux ont sûrement raison et c'est à ce croisement que se situe le ton du film. L'ensemble du propos devient l'allégorie d'une génération qui cherche à s'intégrer et à vivre ensemble dans des valeurs de tolérance et de fraternité. Lorsqu'à la fin Zyto adulte est aux urinoirs, il témoigne de l'acceptation et de la confiance en lui qu'il a acquise grâce à Momo dans sa jeunesse. À la manière d'une fable, la morale de *Les Pionniers* est qu'en définitive, c'est en s'assumant que Zyto est parvenu à s'intégrer et à devenir l'homme qu'il est aujourd'hui. [...] »

2 LES THÈMES ABORDÉS

- La vie à la cantine : porc et sans porc, regards et jugement des enfants entre eux, utilisation particulière de la cruche d'eau (pour ne pas souiller la source, ou être souillé par une source devenue impure).
- Des points communs aux religions juive et musulmane : la circoncision et le rejet du porc.
- La difficulté pour un enfant d'assumer sa singularité lorsqu'elle vient à être exposée au regard des autres, et surtout lorsqu'elle touche à l'intime (circoncision). Quelles précautions prendre (aux toilettes, à la cantine, par exemple) pour éviter la violence des assignations identitaires ? (cf. « Les deux sans-porc ! » lancé à la cantonade par la personne servant les repas).
- La capacité des enfants à se débrouiller au quotidien, en milieu scolaire notamment, pour vivre ensemble (manger ensemble, jouer ensemble... et même aller aux toilettes ensemble) en dépit des singularités culturelles et religieuses dont ils ont hérité de leurs milieux familiaux respectifs.
- L'influence sur les enfants d'enjeux extérieurs qui leur échappent : Momo le musulman : « Le directeur m'a pris pour faire la différence. » ; Zito le juif : « Mes parents m'ont mis ici pour ne pas être mélangé avec les arabes. »

3

LE LIEN AVEC LES SÉQUENCES DU KIT

■ Lors de la **séquence 4** “Approche juridique de la laïcité”, dans le cadre du parcours d’apprentissage multi-épisodique. Pour amener les stagiaires à s’interroger sur les droits et les devoirs des structures en matière de laïcité, touchant aux menus dans la restauration.

■ Entre la **séquence 8** “Posture et communication” et la **séquence 9** de spécialisation “Laïcité et relation socio-éducative”. En lien avec la problématique des repas en collectivité, la vidéo ouvre la réflexion sur les bonnes pratiques en termes de posture (comment concrètement servir des repas sans stigmatiser), aussi bien que sur les références juridiques à mobiliser (la structure a-t-elle l’interdiction, la possibilité ou encore le devoir de servir des menus “sans porc” ?)

4

CE QUI PEUT FAIRE DÉBAT

■ Le choix du cochon précisément, comme lien entre les deux enfants pourrait être pris comme un outrage pour les croyants. L’important est de ne pas rester à une lecture au premier degré et découvrir la part d’humour du film.

L'ŒIL
CINÉMA

■ Le film met en parallèle deux religions pour identifier leurs traits communs et leurs différences.

■ Le fait d’adopter le point de vue de deux enfants permet de poser un regard neuf sur un sujet complexe, et ainsi déconstruire les clichés.

■ Le film s’ouvre et se ferme dans un lieu singulier : les toilettes. Ce choix provoque l’amusement du spectateur et permet d’aborder le rapport à soi, à l’intime, au corps (sujet principal du film puisque la circoncision est au cœur du récit).





TRYOUTS

Susana Casares

ÉTATS-UNIS - ESPAGNE / 13' / 2012
PRODUCTION : SUSANA CASARES

SYNOPSIS

Être ado n'est pas facile, tout particulièrement pour Nayla, une jeune américaine musulmane qui veut faire partie de la nouvelle équipe de pom-pom girls de son lycée.

1 LE POINT DE VUE DE LA RÉALISATRICE

« J'ai toujours été fascinée par la relation entre les cultures islamiques et occidentales, certainement parce que ma famille vient du sud de l'Espagne, un endroit où les frontières entre héritage musulman et hispanique sont très floues. Depuis toute petite, je me suis sentie proche de cette tradition islamique et de la richesse qu'elle a apportée aux côtes nord de la Méditerranée. *Tryouts* s'inspire de cette recherche personnelle. Le film explore le conflit identitaire que traversent beaucoup d'adolescents dont les parents sont issus d'un environnement culturel et religieux différent de celui de leurs pairs et de la société dans laquelle ils vivent. Le film ne traite pas du fait d'être musulman, ou de porter un voile, ou de vouloir mener des foules. *Tryouts* explore des thèmes plus larges à travers le point de vue d'une jeune fille de 14 ans qui veut juste s'intégrer [...]

Ce film tente d'amener le spectateur à adopter une perspective différente pour réfléchir à ces questions : Comment trouver sa place dans une société qui voit nos symboles identitaires comme un stigmate ? Comment évoluer et s'intégrer à une nouvelle culture sans perdre ses valeurs traditionnelles et son identité ? Comment se construire une identité plus fluide et plus ouverte, pas seulement définie par des symboles ? Comment accepter l'Autre sans tomber dans le piège des stéréotypes ? Se trouver déchiré entre deux mondes et deux identités que rien ne semble pouvoir réconcilier est un défi que je connais bien, et auquel de plus en plus de gens sont confrontés. En réalisant ce film j'ai voulu montrer que les épreuves et les joies humaines sont communes à tous les individus, quelque soit leur environnement culturel ou religieux. »

2 LES THÈMES ABORDÉS

- La liberté de manifester ses convictions religieuses dans le cadre d'activités sportives. À noter que le film ne permet pas de déterminer s'il s'agit d'un contexte associatif ou scolaire (privé ou public).
- Le tiraillement d'une jeune fille entre sa volonté de satisfaire aux injonctions de son milieu familial (de confession musulmane), et ses aspirations à intégrer une équipe sportive lui imposant de déroger à ses obligations religieuses (retirer son voile pour la compétition).
- Les signes de stigmatisation, de harcèlement et d'exclusion liés à l'expression de ses convictions religieuses ou des pratiques culturelles.

3 LE LIEN AVEC LES SÉQUENCES DU KIT

- Entre la **séquence 8** "Posture et communication" et la **séquence 9** de spécialisation "Laïcité et relation socio-éducative". La vidéo peut venir alimenter la réflexion :
 - > Sur les bonnes pratiques en termes de posture (comment répondre, dans un souci de pédagogie, aux revendications vestimentaires des jeunes dans un cadre sportif et associatif).
 - > Sur les références juridiques à mobiliser en matière de pratique sportive et de liberté, ou non, d'expression des convictions religieuses. Dans une situation similaire en France, un tel jury devrait-il autoriser la jeune fille ou lui interdire de porter le hijab ? C'est alors

l'occasion de se référer à la Charte olympique (art. 50) et aux règlements propres à chaque fédération sportive et qui peuvent varier en fonction du niveau de jeux (entraînement, compétition nationale ou internationale). Ainsi par rapport au port du voile, la FIFA (fédération internationale de football) autorise les signes culturels et la FFF (fédération française de football) interdit le port de signes religieux. Voir p. 11 le film *Où je mets ma pudeur* et l'aïkido.

■ Dans le cadre de la **séquence 10** "Jeux de rôles". La situation qui met le jury en présence de la jeune fille au début du film pourrait être brièvement décrite (sans en dévoiler l'issue) et servir de base à un jeu de rôles. Le visionnage de la vidéo n'intervenant qu'après le "débrief", pour alimenter la réflexion et proposer éventuellement d'autres options de posture ou d'argumentation.

4

CE QUI PEUT FAIRE DÉBAT

■ Il s'agit d'un film hispano-américain. Mais même en transposant l'intrigue dans le contexte français, il est difficile de se prononcer sur la validité juridique des arguments du jury faute de disposer d'informations suffisantes sur le statut exact de l'activité sportive dont

il s'agit. Le cadre est-il celui d'une association ou d'un établissement scolaire ? S'agit-il d'un entraînement ou d'une compétition officielle ? L'établissement est-il privé ou public ? Et que dit le règlement de la discipline sportive dont il s'agit concernant le "dressing code" ? Le film ne répond pas aux questions.

■ Le film donne aux participants l'occasion de débattre et d'exercer leur capacité à développer un cadre d'analyse pour une situation donnée. Quel est le cadre ? École ou club, scolaire ou périscolaire, entraînement ou compétition ?

■ La chute est brutale : face à deux injonctions contraires (ôter le voile ou le conserver), la jeune fille choisit une troisième voie, celle de se raser la tête. Ce geste peut être considéré comme un sacrifice, afin de trouver une issue en forme de pied de nez héroïque à ce dilemme. Cet acte radical peut également être vu comme un geste libérateur ; comme l'affirmation de soi par une adolescente qui ne souhaite plus être tiraillée (entre son cadre familial et son cadre social, ses loisirs). En se rasant la tête elle prend, en quelque sorte, possession de son corps, elle affirme son souhait de ne pas avoir à choisir. Le film se clôt d'ailleurs sur un plan de Nayla qui affiche un sourire malicieux et semble lancer un défi du regard. La réalisatrice fait le choix de ne pas montrer le contre champ (la réaction des coachs et de l'équipe), et laisse ainsi le spectateur à sa réflexion.

L'ŒIL
CINÉMA

■ *Tryouts* aborde la thématique du voile et de la religion à l'occasion de la pratique sportive. Il s'agit plus largement d'un film sur l'émancipation d'une jeune fille, sur l'adolescence et sur la question du choix (porter son foulard ou non pour intégrer l'équipe de pom-pom girls).

■ Le film est une plongée dans l'intimité de Nayla et adopte son point de vue du début à la fin. Très vite on est avec elle : souvent en gros plans sur son visage et toujours en mouvement, la caméra accompagne le personnage principal, et suit son cheminement et sa réflexion jusqu'à son choix radical. Cette évolution encourage à ne pas juger de manière immédiate, apprendre à connaître pour mieux vivre ensemble.





ET TOUT LE MONDE S'EN FOUT #28 LA RELIGION

Fabrice De Boni

FRANCE / 4'30 / 2018

PRODUCTION : MIA PRODUCTION

WEB SÉRIE BI-MENSUELLE DIFFUSÉE SUR YOUTUBE / CRÉÉE PAR FABRICE DE BONI ET AXEL LATTUADA

ÉCRITE PAR FABRICE DE BONI, MARC DE BONI ET AXEL LATTUADA

Pour aller plus loin : un épisode consacré à la laïcité est également disponible sur cette chaîne YouTube.

SYNOPSIS

Notre monde est stupéfiant et mal barré, et ça nous fait saigner du nez. Et si on arrêta de s'en foutre ? Web série alternant toutes les deux semaines, un épisode qui parle de soi et un épisode qui parle du reste, histoire de changer le monde en commençant par ce qui est à portée de sa main.

1 LE POINT DE VUE DES AUTEURS

« Nous avons songé dès le début à aborder le sujet des religions sans bien savoir comment prendre la question, c'est un des épisodes qui a été le plus compliqué à écrire, et le plus discuté au sein de l'équipe. On l'a voulu par esprit de provocation : il paraît que c'est le sujet dont on ne peut pas parler sur Internet sans déclencher de guerre civile... Donc immédiatement on s'est dit : chiche ? Ensuite parce que depuis que la série a commencé, nous avons tous fait pas mal de chemin personnel, et que c'est une question qui nous importe... Notre contexte socio-culturel est pétri de religion, c'est indispensable de s'y pencher pour nous comprendre nous-mêmes !

Ce sujet nous semble important notamment parce que la foi a par la force des choses un rôle important à jouer dans les enjeux du moment et du futur, sur l'écologie et la survie de notre espèce. [...] La religion est aujourd'hui dans le même temps un facteur de guerre de division, de jugement de valeur, mais aussi de rapprochement des groupes humains, au moins dans leur message. Puisque nous travaillons sur la dissonance cognitive, il y a là une source manifeste qui irrigue notre société, et qui mérite que l'on s'y penche. [...]

Nous avons choisi d'aborder le sujet sous l'angle de la différence entre la religion et la foi, la première relevant souvent d'une volonté de cadrage politique de la seconde, et mise au moule d'une vision normative. [...] Malgré une méfiance de base pour le sujet religieux, nous avons aussi envie d'essayer de regarder en face notre propre rapport à la foi, ce qui a pu nous amener vers l'analyse de Blaise Pascal, qui trouve une place pour la foi en toute chose, même dans la science. Autant dire que le débat est encore vif.

2 LES THÈMES ABORDÉS

■ L'origine de la foi et des religions d'un point de vue philosophique et sociologique (référence à Durkheim). Elles ont vocation à répondre à la question "pourquoi ?"

■ Le problème du "radicalisme" ou de "l'extrémisme". L'idée développée dans cette vidéo est que les violences commises au nom de la foi (lapidations, crucifixions, bûchers, guerres...) ne sont ni intrinsèquement liées aux croyances, ni cautionnées par les divinités supposées, mais découlent de cette autre propension - bien humaine elle aussi - à vouloir à tout prix "avoir raison" et à entreprendre "d'imposer aux autres" sa manière propre d'exprimer sa foi.

■ Le rôle de la laïcité comme rempart contre le radicalisme. La laïcité « permet à toutes les religions de coexister ». Elle garantit aussi la possibilité de les « remettre toutes en question. »

3 LE LIEN AVEC LES SÉQUENCES DU KIT

■ À la fin de la **séquence 3** "Histoire de la laïcité et terminologie". Pour aborder d'une autre manière la question des guerres de religion et l'opportunité de ce "truc avant-gardiste" inventé par la Commune de Paris en 1871, qu'on appelle "la laïcité".

■ **À tout moment** pour introduire une respiration ou appuyer un débat sur la question de la radicalisation.

■ **En fin de formation**, pour servir de synthèse et finir sur une touche d'humour.

4

CE QUI PEUT FAIRE DÉBAT

■ Le titre de la web série *Et tout le monde s'en fout* pourrait être compris comme l'expression d'un mépris à l'égard de la question religieuse ou de la foi elle-même. Ce qui n'est bien évidemment pas le cas. « Le titre, explique le réalisateur, est un hommage à *L'Exoconférence* d'Alexandre Astier. À un moment Astier parle de la relativité du temps et il conclut par "C'est complètement dingue ! Et tout le monde s'en fout !" » Loin d'être dévalorisant pour la question religieuse, le titre exprime au contraire une forme d'étonnement devant le fait qu'une question aussi essentielle ne fasse pas l'objet, chez "tout le monde", d'une attention plus soutenue. Certains propos pourraient être entendus en dehors de leur contexte et saisis au "premier degré" (par exemple : « La religion c'est un truc de réac... »). Il faudra apporter

aux stagiaires les éléments d'information leur permettant de contextualiser le propos et d'en appréhender correctement la dimension humoristique.

■ L'explication scientifique se trouve mise au même niveau que les explications religieuses (cf. la succession des réponses à la question « Pourquoi l'eau tombe du ciel ? »). Le parti pris adopté dans cette vidéo est qu'il appartient à chacun de se faire son propre avis. Ce relativisme est néanmoins susceptible de faire débat. La République laïque garantit la liberté de croire (ou de ne pas croire), mais cela ne conduit pas nécessairement à penser que toutes les explications (religieuses, philosophiques, scientifiques) se valent.

■ En raison notamment des dérives radicales auxquelles les croyances et convictions en tous genres peuvent donner lieu, il n'est pas toujours facile d'accepter le traitement humoristique de la question de la foi et des religions.

L'ŒIL CINÉMA

■ L'épisode *La Religion* fait partie d'une web série diffusée sur YouTube. Il s'agit de vidéos humoristiques de vulgarisation sur différents sujets. À l'origine de ce projet, qui connaît aujourd'hui un grand succès, quatre amis qui ont choisi de mêler leurs diverses compétences (coaching, journalisme et cinéma) pour mettre en lumière des sujets essentiels dont personne ne parle selon eux : « Tous nos sketches sont issus de situations réelles. Reflet de nos conversations, nous jetons le dialogue sur papier. [...] Tout est parti de l'envie de filmer nos discussions, ces conversations quotidiennes au sujet desquelles on passe notre temps à se dire : c'est dingue que personne n'en parle ».

■ L'efficacité de cette vidéo tient à plusieurs éléments :

> Les codes des vidéos YouTube habilement utilisés : une image léchée, un montage très dynamique, un comédien seul face caméra, qui s'adresse directement au spectateur, et l'interpelle pour le pousser à réfléchir.

> Un contenu très documenté abordé avec un ton décalé qui permet aux internautes d'appréhender des concepts clés de façon ludique : « On a voulu créer un contenu aux vertus pédagogiques en utilisant le canal grand public qu'est YouTube ».



VINZ ET LOU - LAÏCITÉ ET FAITS RELIGIEUX : MILLE ET UNE PRATIQUES

Enquête, Réseau Canopé, Tralalère

FRANCE / 2' / 2017

WEB-SÉRIE DIFFUSÉE EN LIBRE ACCÈS SUR LE SITE DU RÉSEAU CANOPÉ

SYNOPSIS

Bob est absent, il ne va pas en classe parce qu'il est malade. Vinz et ses amis lui apportent tour à tour les cours du jour...

1 PRÉSENTATION DE CETTE VIDÉO

L'association Enquête, le réseau Canopé et Tralalère se sont réunis pour proposer des ressources éducatives Vinz et Lou sur la thématique "laïcité et faits religieux". Nous vous proposons ici d'aborder l'épisode *Mille et une pratiques*. L'objectif de celui-ci est de se familiariser avec la notion de pratique religieuse, et d'en montrer la diversité. Cette vidéo permet aussi d'appréhender les différences entre origines géographiques/culturelles, nationalité et convictions, en déconstruisant les préjugés.

2 LES THÈMES ABORDÉS

■ Les stéréotypes relatifs aux pratiques religieuses : porter la barbe (pour un homme) ou le "voile" (pour une femme), prier à genoux devant une croix, porter une kippa.

■ La vidéo invite à adopter une attitude critique face à ces stéréotypes :

> En apportant des éléments d'information supplémentaires qui viennent sinon contredire, du moins relativiser leur valeur probatoire (on peut porter la barbe sans être musulman ; être musulmane sans porter le voile ; prier à genoux sans être catholique ; être juif sans porter la kippa...)

> En montrant comment ces stéréotypes sont susceptibles d'influencer et de tromper notre manière de "voir" la réalité des choses (la mousse à raser devient une barbe ; une position de bricolage devient une prière à genoux ; une crêpe sur la tête devient une kippa...)

■ Chacune des trois séquences illustre le fait que le jeu des catégorisations ou des "assignations identitaires" est un jeu, sinon dangereux, du moins particulièrement hasardeux (« Personne ne peut dire à ma place qui je suis. »)

■ La scène finale (sous l'abri bus) enfonce le clou : non seulement on risque fort de se tromper en préjugant des appartenances religieuses, mais encore, ce sont des informations personnelles qu'il n'est pas nécessaire de connaître et qu'il peut être blessant ou déplaisant de demander à autrui (« Arrête, Vinz, tu me saoules ! »)

3 LE LIEN AVEC LES SÉQUENCES DU KIT

■ Entre la **séquence 3** ("Histoire de la laïcité et terminologie") et **séquence 4** ("Approche juridique de la laïcité"). En lien avec les notions de liberté de conscience, de liberté de religion et de (non) discrimination.

■ Entre la **séquence 7** ("Argumentation") et **séquence 8** ("Posture et communication") ou après la séquence 8. En lien avec les éléments de cadrage sur les situations de tension et de conflit (mise à distance des préjugés, gestion des malentendus, transformation des sentiments et des opinions en faits tangibles, etc.).

■ **À tout moment** pour introduire une respiration ou appuyer un débat sur la question des stéréotypes.

4

CE QUI PEUT FAIRE DÉBAT

La vidéo est très consensuelle et le risque de malentendu est faible. Elle se prête peu à la controverse. Trois points peuvent toutefois donner lieu à des questions et à un complément d'information de la part du formateur :

■ Dans la première séquence (stéréotypes sur les pratiques musulmanes) il est dit que la maman de Bob porte un "voile". On pourrait faire remarquer que le vêtement désigné ressemble davantage à un jilbab, voire à un niqab qu'à un "voile". Certes, la loi de 2010 sur la dissimulation du visage ne s'applique pas ici, puisqu'il s'agit d'un espace privé. Mais il est important pour la suite, que les stagiaires sachent faire la différence.

■ Dans la troisième séquence, il est dit que, dans la religion juive, les femmes ne portent pas la kippa. Or, si la coutume n'impose pas aux femmes juives de se couvrir la tête, elles peuvent néanmoins tout à fait porter la kippa.

■ Les propos conclusifs (« Personne ne peut dire à ma place qui je suis » aussi bien que « Arrête, Vinz, tu me saoules ») pourraient conduire à penser que les convictions religieuses appartiennent au registre du privé, voire du secret, et qu'il n'y a finalement pas lieu d'en parler. Le cas échéant, il conviendrait de préciser que, si la lutte contre les préjugés et les stéréotypes est nécessaire, elle n'interdit aucunement de manifester ses convictions (religieuses ou non, en privé comme en public), ni d'échanger à leur propos.



L'ŒIL CINÉMA

■ Des effets comiques bien orchestrés et mis en scène : le comique de répétition avec le jeune garçon qui tombe de plus en plus malade, les symboles religieux détournés avec humour qui sont visibles en arrière plan...

■ Le format très court allié à la technique du dessin animé qui permet d'emblée un traitement en toute légèreté et simplicité, sans pour autant être naïf. Il traite en effet avec habileté des questions de l'identité et des religions, et de ce qui les définit, tout en mettant en avant l'importance de ne pas juger, stigmatiser, présupposer.

■ Le cadre (une cour de récréation) et les personnages (des enfants) permettent aussi d'aborder de manière apaisée un sujet qui peut susciter la polémique.

LA LAÏCITÉ EN ~~3~~ MINUTES *ou presque...*

LA LAÏCITÉ EN 3 MINUTES (OU PRESQUE !)

Association Coexister

FRANCE / 4'30 / 2016

VIDÉO DISPONIBLE SUR YOUTUBE

SYNOPSIS

Au travers d'une succession de dessins, photos et graphiques, accompagnée d'une voix off, cette vidéo revient avec pédagogie sur ce fondement de la République Française.

1

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION COEXISTER ET DE CETTE VIDÉO

Coexister est un mouvement interconvictionnel de jeunesse et d'éducation populaire, reconnu d'intérêt général, aconfessionnel et apartisan, permettant à des jeunes de 15 à 35 ans de créer du lien social et de promouvoir un mieux vivre ensemble.

Ce document explicatif est à l'initiative d'une bénévole du groupe Coexister de Lyon, venue à la rencontre du pôle national de l'association en juin 2016 pour proposer de réaliser une vidéo sur la laïcité, un principe qu'elle jugeait mal compris. Cette vidéo a reçu le prix de la laïcité en 2016, délivré par l'Observatoire de la Laïcité.

2

LES THÈMES ABORDÉS

■ Rappel de quelques repères historiques préliminaires à l'adoption de la loi de 1905 sur la séparation des Églises et de l'État.

■ Rappel des quatre principes constitutionnels fondateurs de la République laïque (Liberté de religion ; Séparation des Églises et de l'État ; Neutralité de l'État ; Égalité des citoyens devant la loi).

■ Rappel des limites imposées par la République à la liberté de manifester ses convictions (respect de l'ordre public, de la loi et des autres ; lutte contre les dérives intégristes et les incitations à la haine..)

■ Mise en garde à propos de deux lois qui "prêtent à confusion". Celle de 2004 sur le port de signes religieux dans les écoles publiques et celle de 2010 sur l'interdiction de dissimuler son visage dans l'espace public.

■ Définition de la "laïcité" comme "cadre" (lois et principes) permettant l'expression de toutes les opinions (religieuses ou non).

3

LE LIEN AVEC LES SÉQUENCES DU KIT

Cette vidéo est particulièrement "dense" du point de vue informatif. En dépit de sa durée limitée, elle peut produire un effet de saturation chez les stagiaires et les conduire à "décrocher" s'ils n'ont pas été préalablement préparés à la recevoir. A contrario, elle convient très bien pour récapituler et se remettre en mémoire des éléments préalablement abordés, expliqués et débattus.

Conseils d'utilisation :

■ A la fin de la **séquence 3** ("Histoire de la laïcité et terminologie"). Pour remettre en perspective les "grandes dates" qui ont jalonné l'histoire de la laïcité en France et s'approprier les principes juridiques fondateurs de la République laïque.

■ Au tout début de la deuxième journée (deux options) :

> Avant la **séquence 6** ("Autopositionnement"), pour réactiver, en préparation du quiz, les connaissances acquises lors du premier jour.

> Après la séquence 6 et la correction du quiz, pour clore la phase d'acquisition de connaissances.

4

CE QUI PEUT FAIRE DÉBAT

■ Le fait d'accorder à l'athéisme ("le fait de ne pas croire") un statut identique à celui des croyances religieuses peut venir heurter certains positionnements laïcistes.

■ La distinction faite entre "neutralité" et "indifférence" et la porte laissée ouverte à l'établissement de "relations" entre pouvoirs publics et représentants des cultes peuvent de la même manière susciter la critique de stagiaires entretenant une conception radicale de la notion de "séparation" des Églises et de l'État.

■ Certains éléments d'information issus des polémiques opposant l'association Coexister (qui a réalisé cette vidéo) et son fondateur (Samuel Grzybowski), à l'association ProChoix (Caroline Fourrest et Fiammetta Venner), peuvent éventuellement venir s'inviter au débat.

REGARDS SUR LA LAÏCITÉ ET LA DIVERSITÉ

7 FILMS COURTS POUR ÉCHANGER

Partenaires principaux

DDCSP35

15 avenue de Cucillé
CS 90 000
35 919 Rennes cedex 9
DDCSP35-JS-solidarites@ille-et-vilaine.gouv.fr
www.ille-et-vilaine.gouv.fr

DRJSCS Bretagne

4 avenue du Bois Labbé
CS 94323
35 043 Rennes Cedex
drjcs-bretagne-egalite-citoyennete@jscs.gouv.fr
www.bretagne.drjcs.gouv.fr



Direction régionale de la jeunesse, des sports
et de la cohésion sociale de Bretagne
Direction départementale de la cohésion sociale
et de la protection des populations d'Ille-et-Vilaine

Avec la participation de

Cinéma 35 / Courts en Betton / Uffej Bretagne / Association TREMPLEIN de Vitré / Atelier Canopé 35 – Rennes / CDOS Ille-et-Vilaine



Les partenaires de ce projet tiennent à remercier tout particulièrement Marc Legrand pour sa précieuse contribution.



L'association Côte Ouest, c'est quoi ?

La diffusion de courts-métrages constitue la mission principale de l'association Côte Ouest, créée en 1987, qui se décline tout au long de l'année sous différentes formes et sur des échelles de territoire variées. Le Festival Européen du Film Court de Brest est depuis plus de trente ans une des principales actions, mais l'association développe également la diffusion du court-métrage sous d'autres modèles : Questions de Jeunesse, Questions de Famille, L'Europe en Courts... Côte Ouest compose de nombreux programmes de films courts sur mesure en lien avec ses partenaires, et vise à faire découvrir ce format et ses différentes facettes au plus grand nombre tout en permettant l'échange et le débat sur différents sujets.

Contacts : brestfestival@filmcourt.fr / www.filmcourt.fr